

Renforts Sentinelle : la mobilisation de l'armée de Terre

Mise à jour : 06/11/2020

Alors que la crise sanitaire perdure, le terrorisme frappe à nouveau la France en ce mois d'octobre 2020. En réaction à ces attaques, les forces de l'armée de Terre s'impliquent immédiatement pour la protection de la population, par le biais d'un renfort massif de soldats pour l'opération Sentinelle.

Suite aux attentats de 2015, l'armée de Terre s'est vu confier une mission de protection associée au plan gouvernemental Vigipirate de lutte contre le terrorisme : l'opération Sentinelle est lancée. 10 000 soldats (dont 3000 en réserve) sont engagés sur le territoire national pour défendre et protéger les Français.

Cette opération s'est adaptée en permanence à la menace terroriste grandissante au cours des dernières années. Aujourd'hui, elle s'adapte à nouveau, en parallèle de la gestion de la crise sanitaire, avec un renforcement significatif de l'opération Sentinelle : « surveiller-protéger-dissuader » reste la mission essentielle que doit remplir l'opération, rappelle Florence Parly, ministre des Armées (MINARM), le vendredi 30 octobre 2020. 7 000 soldats sont immédiatement mobilisés, soit 4 000 de plus que les mois précédents.

L'opération s'appuie sur 3 échelons de déploiement. Les 7 000 soldats mobilisés se répartissent en 2 échelons : un « dispositif opérationnel permanent » (DOP) qui regroupe des unités déployées en permanence sur le terrain et un « échelon de renforcement programmé » (ERP) constitué d'unités qui permettent un déploiement inopiné ou un déploiement planifié. Ce dispositif permet une parfaite adaptation des soldats de l'armée de Terre aux besoins de protection du moment. A ces 2 niveaux de déploiement s'ajoute un troisième échelon de réserve stratégique, de 3 000 militaires prêts à être déployés.

Ce nouveau dispositif se met en place partout en France.

Les effectifs continueront à s'adapter à la menace selon une concertation entre la MINARM et le MININT (ministre de l'Intérieur), l'armée de Terre agissant main dans la main avec la Police et la Gendarmerie au cours de l'opération Sentinelle.

Au niveau zonal, le déploiement des soldats est organisé selon une concertation entre les préfets et les Officiers Généraux des Zones de Sécurité et de Défense en privilégiant le plus possible la proximité des garnisons.

Comme toujours, la réponse de l'armée de Terre face à la menace terroriste est rapide et conséquente. Les soldats agissent au quotidien pour la protection des Français, sur le territoire national comme en opération extérieure.

Source : <https://www.defense.gouv.fr/terre/actu-terre/renforts-sentinelle-la-mobilisation-de-l-armee-de-terre>